

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2022-11-400

24 novembre 2022

### Approbation du budget prévisionnel initial de France compétences pour l'année 2023

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-11, L.6123-6 à L.6123-8, R. 6123-6 à R. 6123-13, R. 6123-15 à R.6123-19 et R. 6123-25 à R. 6123-28,

Vu la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022, notamment son article 121,

Vu l'ordonnance n°2021-797 du 23 juin 2021 relative au recouvrement, à l'affectation et au contrôle des contributions des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage,

Vu l'ordonnance n° 77-1102 du 26 septembre 1977 portant extension et adaptation au département de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sociales et notamment son article 20,

Vu le décret n° 2022-528 du 12 avril 2022 relatif à la contribution annuelle de France compétences au centre national de la fonction publique territoriale pour les frais de formation des apprentis,

Vu le décret n° 2021-1916 du 30 décembre 2021 relatif au recouvrement, à l'affectation et au contrôle des contributions des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage,

Vu le Décret n° 2020-1680 du 23 décembre 2020 relatif à la formation professionnelle outre-mer et notamment son article 3,

Vu l'arrêté du 14 juin 2022 relatif à la gestion des contributions du particulier employeur,

Vu l'arrêté du 30 décembre 2020 autorisant l'opérateur de compétences AKTO à gérer les fonds de la formation professionnelle et de l'alternance à Mayotte, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy et à Saint-Pierre-et-Miquelon,

Après en avoir délibéré le 24 novembre 2022,

#### Décide

#### Article 1

Le budget prévisionnel initial de France compétences et le compte de résultat prévisionnel pour l'année 2023, annexés à la présente délibération, sont approuvés.

## Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris

Le 24 novembre 2022

Pierre DEHEUNYNCK  
Président du Conseil d'administration



### Annexes :

- 1- Budget prévisionnel initial de France compétences pour l'année 2023
- 2- Compte de résultat prévisionnel de France compétences pour 2023

## Annexe 1 - Budget prévisionnel initial de France compétences pour l'année 2023

<b>RESSOURCES</b>	<b>12 828 250 000 €</b>
Contributions recouvrées URSSAF MSA CPS SPM	10 487 250 000 €
Contributions intermittents spectacle	50 000 000 €
Contributions particuliers employeurs	18 000 000 €
Contributions CCCA BTP	78 000 000 €
Contributions FAF TI des travailleurs indépendants	283 000 000 €
Part CEP & CPF FAF des travailleurs indépendants	36 000 000 €
Excédents de trésorerie	50 000 000 €
Dotation exceptionnelle Etat	1 596 000 000 €
Dotation complémentaire « Report de crédits du PIC »	230 000 000 €
<b>EMPLOIS</b>	<b>14 959 432 021 €</b>
<b>TOTAL EMPLOIS BUDGET D'INTERVENTION</b>	<b>14 880 347 200 €</b>
<b>Section dédiée au financement de la formation des demandeurs d'emploi</b>	<b>800 000 000 €</b>
<b>Section dédiée au financement des projets de transition professionnelle</b>	<b>500 000 000 €</b>
<b>Section dédiée au financement du conseil en évolution professionnelle</b>	<b>100 000 000 €</b>
<b>Section dédiée au financement de l'alternance</b>	<b>10 147 097 200 €</b>
Fonds régions fonctionnement CFA	138 000 200 €
Fonds régions investissements CFA	180 097 000 €
Aide au permis de conduire apprentis	40 000 000 €
Financements complémentaires CNFPT	15 000 000 €
Péréquation interbranches	6 174 000 000 €
Financement des dépenses des actions de l'alternance	3 600 000 000 €
<b>Section dédiée au financement du CPF</b>	<b>2 375 000 000 €</b>
<b>Section dédiée au financement de l'aide au développement des compétences au bénéfice des entreprises de moins de cinquante salariés</b>	<b>550 000 000 €</b>
<b>Section dédiée à l'affectation des financements aux fonds d'assurance-formation de non-salariés</b>	<b>283 000 000 €</b>
<b>Section dédiée à l'affectation des financements au comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics</b>	<b>78 000 000 €</b>
<b>Section dédiée à l'affectation des financements des intermittents du spectacle</b>	<b>47 000 000 €</b>
<b>Section dédiée à l'affectation des financements pour le développement de la formation professionnelle et de l'alternance à Saint Pierre et Miquelon (AKTO)</b>	<b>250 000 €</b>
<b>TOTAL EMPLOIS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS</b>	<b>23 084 821 €</b>
<b>Sous-section dédiée aux dépenses de fonctionnement</b>	<b>19 893 449 €</b>
Dépenses de personnel	9 365 653 €
Autres dépenses de fonctionnement	10 527 796 €
<b>Sous-section dédiée aux dépenses d'investissements</b>	<b>3 191 372 €</b>
<b>TOTAL EMPLOIS FINANCIERS</b>	<b>56 000 000 €</b>
Intérêts sur concours bancaires	56 000 000 €

## Annexe 2 - Compte de résultat prévisionnel de France compétences pour 2023

Emplois	Montant (en M€)	Ressources	Montant (en M€)
Formation demandeurs d'emploi	800	Contributions recouvrées URSSAF MSA CPSSMP	10 487
Projets de transition professionnelle	500	Contributions intermittents spectacle	50
Conseil en évolution professionnelle	100	Contributions particuliers employeurs	18
Aide au développement des compétences au bénéfice entreprises de - de 50 salariés	550	Contributions CCCA BTP	78
Compte personnel de formation	2 375	Contributions FAF des travailleurs indépendants	283
Alternance fonds régions fonctionnement	138	Part CEP & CPF FAF des travailleurs indépendants	36
Alternance fonds régions investissement	180	Excédents de trésorerie	50
Alternance permis de conduire apprentis	40	Dotation exceptionnelle Etat	1 596
Alternance financements CNFPT	15	Dotation complémentaire « Report de crédits du PIC »	230
Alternance péréquation interbranches	6 174		
Alternance financement des dépenses des actions de l'alternance	3 600		
Reversements contributions FAF des travailleurs indépendants	283		
Reversements intermittents spectacle	47		
Reversement contributions CCCA BTP part CCCA BTP et part CONSTRUCTYS	78		
Reversement AKTO contributions SP&M	0,25		
Fonctionnement & investissements	23		
Intérêts sur concours bancaires	56		
<b>Total des emplois prévisionnels</b>	<b>14 959</b>	<b>Total des ressources prévisionnelles</b>	<b>12 828</b>
		<b>Résultat prévisionnel 2023</b>	<b>-2 131</b>